



Nord

Déjà 09 districts de santé déclarés en épidémie de choléra

P. 8

L'œil DU

Directeur de la Publication : **Guibaï Gatama**

Sahel

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1120 du mercredi 12 septembre 2018



«Les candidats à la Présidentielle doivent tenir compte des violences faites aux femmes»

Lire l'interview de Sikè Bile, responsable d'antenne de l'Alcvf dans la région de l'Extrême-Nord. P. 6

PRÉSIDENTIELLE 2018/GRAND-NORD

Que peuvent Kamto, Osih, Libii et Akere contre Biya ?



CAN 2019/Garoua

Motal Engil promet de livrer l'hôtel de 70 chambres en décembre

P. 4

BIP 2018

L'exécution des projets en baisse de 14%

P. 4



Maroua

Les oranges introuvables sur les étals

P. 11

Crise anglophone

Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme condamne fermement les actes terroristes des sécessionnistes

P. 4



Vient de paraître
Recently published

LE LIVRE-COFFRET
In a book-shaped case

Edition bilingue - Français/Anglais

LIVRE I - BOOK I
LES SEPTENNATS DU PRESIDENT
THE MANDATES OF THE PRESIDENT

LIVRE II - BOOK II
PAUL BIYA
LES GRANDES REALISATIONS
THE PRESIDENT'S GREAT ACHIEVEMENTS

de/by Oswald Baboké

Déjà disponible
Already available

640 pages qui retracent la vie et l'œuvre de PAUL BIYA en images inédites
In 640 pages that narrate the life and lay out of PAUL BIYA using hitherto unseen images

EN VENTE DANS LES KIOSQUES, LES LIBRAIRIES ET LES GRANDES SURFACES COMMERCIALES
ON SALE AT NEWS STANDS, BOOKSHOPS AND MAYOR SHOPPING CENTERS

CONTACTS : +237 675 11 15 79 / 678 59 66 30



AMICALE POUR LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DANS LE MAYO-TSANAGA (APESUMAT)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le président du Comité directeur de l'Amicale pour la promotion de l'excellence scolaire et universitaire dans le Mayo-Tsanaga (APESUMAT), Son Excellence PEREVET ZACHARIE a l'honneur d'informer les populations du Département du Mayo-Tsanaga, en général et toute la communauté éducative, en particulier que le programme de la cérémonie des distributions des prix et des primes d'excellence aux meilleurs élèves, étudiants et encadreurs scolaires prévue au mois de septembre 2018 se présente comme suit :

Le Jeudi 20 septembre 2018 :
- 10 heures- Réunion du Comité Directeur,

- 15 heures- Table-Ronde sur le thème suivant :
APESUMAT «*Contribution dans la promotion de l'éducation à l'heure de l'insécurité : enjeux et perspectives*».

Le vendredi 21 septembre 2018 :
- 6 heures, marche patriotique,
- 15 heures, match de football.

Le samedi 22 septembre 2018 :
- 9 heures, cérémonie des distributions des prix et des primes,
- 15 heures, cocktail
NB : La date limite de recevabilité des candidatures pour

les lauriers APESUMAT 2018 reste et demeure fixée au 10 Septembre 2018, et la liste des présélectionnés sera disponible à partir du 15 Septembre 2018 sur le site internet: www.mayo-tsanaga.com/associations/APESUMAT

Le Président du Comité Directeur


S.E.M. Pervet Zacharie
Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE L'APESUMAT

PRESIDENT : S.E.M. ZACHARIE PEREVET
- Les Délégués départementaux du système éducatif et de la formation professionnelle (03) trois ;
- Représentants des parlementaires siégeant respectivement au Sénat et à l'Assemblée Nationale et ;
• Honorable Abdoulaye W. MARAVA.
• Honorable KWAMBA Solange.
- Représentant de chaque ordre d'enseignement privé
• Catholique : M. Mahama L'TOGLOK
• Protestant : M. GODJAI NGOBA
• Islamique : M. MOUSSA HAMAN WABI
• Laïc : M. VANDI JOSEPH
- Représentant de l'enseignement supérieur par région
• Adamaoua : Dr NGAROUA
• Extrême-nord : Pr. SPENER YAWAGA
• Littoral : M. AROUNA ELAGAI
• Centre : Pr BOUBA MBIMA

- Le Président National de l'ADEMAT :
• Mr ZOKOM Damien
- Représentant de l'ADEMAT par Unité Administrative du département (07) ;
- Représentants de l'Elite extérieure :
• M ABDOU NAMBA
• M HAMADOU VENDJEDOU
• M ABDOULAYE TAOUSSET
• M MANAOUDA MALACHIE
• M KALDADAK PIERRE
• M HADADAK
• Dr VOHOD DEGUIME
• M KILDADI TAGUIEKE
• M ZRA LUCIEN
• M KALDAOUSSA FAISSAM
• M HAWADAK JACQUES.

- Représentant des Maires:
• M. ZOKOM DAMIEN

- Représentant des Lamibés:
• Lamido de ZAMA

- Représentants de l'Administration
• DD MINJEC :
• DD MINAS :
• DD MINPROFF :

- Personnes invitées par le Président du Comité Directeur :
• M IYAFUO Jacques
• M FOU DAMA
• M WARDA NDOUVATAMA
• M MBOULATA Gilbert
• M NGABAYA TCHEF TCHEF
• M KILBAT JEAN
• M MELONE Loe Claude
• M Salihou Labarang
• M SAMATANA M

NB : Une réunion du Comité Directeur aura lieu le jeudi, 20 septembre 2018 à 10 heures dans la salle des délibérations de la Commune de Mokolo.

PRÉSIDENTIELLE 2018 / GRAND-NORD. Analyse de la cote des forces en présence.

Que peuvent Kamto, Osih, Akeré et Cabral contre Paul Biya



Par Raoul Guivanda

Lors de la présidentielle de 2011, Paul Biya avait littéralement explosé ses adversaires dans les régions septentrionales du pays. Dans l'Adamaoua, le candidat-président avait recueilli 86,15% des suffrages exprimés, soit 265.368 voix ; 354.682 voix, soit 84,75% dans le Nord et 990.947 voix équivalant à 90,15% dans l'Extrême-Nord. Loin derrière, mais alors très loin, pointait Garga Haman Adjou, candidat de l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD). L'ancien ministre de la Fonction publique avait obtenu 7,85% dans l'Adamaoua, 3,53% dans l'Extrême-Nord et 5,93%

dans le Nord. De tous les autres candidats en lice à ce scrutin, personne n'avait atteint la barre d'un 1%...

Si depuis lors beaucoup d'eau a coulé sous le pont avec l'entrée en lice de nouveaux acteurs politiques, la question de l'imperméabilité de l'électorat nordiste demeure toujours et hante les esprits au sein des états-majors des adversaires de Paul Biya. «*Il n'est certes pas homogène comme le Grand-Nord d'ailleurs, mais le trait de caractère qui définit le plus souvent cet électorat est sa complexité. Ici, les gens vous applaudissent, vous promettent monts et merveilles pour vous tourner le dos le moment venu. Fru Ndi en a longtemps fait les frais avant de jeter*

l'éponge», se rappelle Goulandi Gervais, ancien cadre du Mouvement démocratique pour la République (MDR), qui soutient aujourd'hui la candidature de Joshua Osih.

Les résultats du scrutin du 7 octobre prochain seront-ils à l'image de ceux de 2011 ? Le débat ici porte moins sur la victoire du chef de l'Etat sortant dans cette partie du pays, mais sur son ampleur. Qui lui rognera le plus de voix ? Qui y a suffisamment semé pour prétendre, non pas au modeste score de Garga Haman en 2011, mais franchir le cap de 15 % ? «*Notre stratégie est de labourer le terrain, d'y prendre fermement pied. Pour l'instant, le gap entre Paul Biya et notre candidat est encore très grand et il nous faudra évidemment du temps pour le combler. Mais en attendant, nous devons grappiller des voix, semer le doute dans les esprits, et surtout apparaître dans le Septentrion comme une force politique qui compte*», affirme un proche de Mamadou Yacouba, vice-président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC).

PRINCIPAL ENJEU

Si ce dernier a demandé à conserver l'anonymat, c'est que son constat contraste avec la sérénité et l'enthousiasme qu'affichent les responsables de son parti au sommet. «*Même si je suis lucide sur l'issue du scrutin, nous devons continuer à travailler dur pour que notre candidat rafle ici le plus grand nombre de voix susceptibles de le propulser à la seconde place. L'enjeu, le vrai enjeu, c'est la seconde place qui pourrait donner à*

notre jeune formation politique une visibilité inespérée. Et la conquête de cette seconde place passe par le Grand-Nord», conclut ce diplômé de l'enseignement supérieur, militant du parti de Maurice Kamto.

Est-ce cet objectif qui justifie la débauche d'énergie du MRC dans cette partie du pays qui totalise à elle seule 2,2 millions d'inscrits sur les 6,5 millions enregistrés pour cette présidentielle ? Officiellement, le MRC botte en touche. «*Le MRC travaille depuis 6 ans sur le terrain et entend récolter les fruits. J'y ai été plusieurs fois dans toutes les communes, à pied ou à moto. Nul n'ignore la présence du MRC dans le Grand-Nord. D'où la fébrilité du Rdpc qui avait fait de cette région son grenier*», affirme Alain Fogué, trésorier national du MRC.

A la question de savoir si l'activité débordante de Kamto dans le Grand-Nord constitue une manœuvre pour s'assurer la seconde place au soir du 7 octobre, Alain Fogué se veut plus explicite : «*Vous parlez de la seconde place que la première est réservée à qui ? La première place est et sera pour le MRC. Qu'est-ce qui pourrait raisonnablement faire pencher la balance en faveur de Paul Biya ? Je ne vois vraiment rien*». Va pour le MRC.

Même refrain du côté de la coalition autour d'Akéré Muna. Ici, l'on rappelle avec force que toutes les tentatives de séduction déployées à l'égard de cette partie du pays n'ont pas pour finalité qu'elle serve de courte échelle à Akéré Muna pour décrocher la seconde place après Paul Biya. «*Il est*

important de préciser d'entrée de jeu que nous ne visons qu'une seule place dans cette élection, c'est la première. Dans cette perspective, le Septentrion nous paraît incontournable. Avec ses trois régions, cette partie du pays joue depuis toujours un rôle déterminant dans les élections», souligne Paul Mahel, porte-parole du candidat Akéré Muna. Les partisans de l'ex-bâtonnier soulignent volontiers l'amour indéfectible que leur champion porte au Septentrion, rappelant au passage qu'il a passé une partie de son enfance dans l'Adamaoua, que sa coalition a scellé une alliance avec la frange de l'UPC dont Mme Habiba est la présidente...

Chez la quasi-totalité des adversaires de Paul Biya, résonne la même rengaine. En public, chacun affirme sa certitude en la victoire grâce à l'apport des voix du Septentrion. Quoi de plus normal. Mais en privé, la cour assidue faite au Septentrion masque le véritable enjeu pour les adversaires de Paul Biya : la course à la seconde place. «*A défaut de remporter l'élection, la seconde place serait déjà un bon lot de consolation*», confie un animateur de l'équipe du candidat Cabral Libi'i dans le Nord. «*Ici, les adversaires de notre candidat vont se contenter des miettes, je dis bien des miettes. S'ils comptent sur les voix du Grand-Nord pour arriver deuxième, eh bien qu'ils se le prennent pour dit : Dans le Grand-Nord, Paul Biya sera premier sans deuxième*», rassure Hamadou Sali, député Rdpc et président de la section Rdpc du Diamaré-Est. ■

L'oeil DU Sahel
Trihebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun
Autorisation N°00019/RDDJ/06/BASC
Siège : Yaoundé - Tél. : 243 57 99 11
E-mail : loeil@sahel100@yahoo.fr / loeil@sahel@gmail.com

Directeur de la Publication
GUIBAÏ GATAMA, Tél. : 699 92 32 70

Conseillers du Directeur de la Publication
David WENAI, Tél. : 699 92 32 71
Francis EBOA, Tél. : 699 10 48 45
ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Chargé de Mission
Juste Martial ZAMEDJO, Tél. : 697 20 12 05

Directeur de l'Édition
Damien KIDAH, Tél. : 675 24 99 59

Rédacteur en chef
GUIBAÏ GATAMA

Coordonnateur de la rédaction :
Yanick YEMGA, Tél. : 697 95 63 67

Coordonnateurs adjoint de la rédaction :
Nadine NDJOMO, Tél. : 697 20 80 82
Bertrand AYISSI

Secrétaire de rédaction :
Franky Bertrand BENE, Tél. : 677 12 06 41

Chefs de Rubriques :
Politique et Actualité : Yanick YEMGA
Economie et Vie des entreprises :
Brice R. MBODIAM, Tél. : 696 63 06 63
Santé : Olive ATANGANA, Tél. : 699 36 43 03
Culture et Sport : EBAH ESSONGUE
SHABBA, Tél. : 696 07 75 24
Tribunal : Florette MANEDONG, Tél. : 694831773
Environnement : Jean AREGUEMA
Société : Bertrand AYISSI
Reportage et Education : Nadine NDJOMO

Rédaction
Raoul GUIVANDA, Yvonne SALAMATOU,
Florette MANEDONG, Abdoulkarim
HAMADOU, Hamadou BAYAM, ABAKACHI,
Marie Lucie AYAKA.

Agence de l'Adamaoua
Chef d'Agence : Bertrand AYISSI,
Tél. : 696 32 26 35

Agence de l'Extrême-Nord
Chef d'Agence : Jean AREGUEMA,
Tél. : 695 08 69 88

Agence du Nord
Chef d'Agence : David MARTIN,
Tél. : 675 41 73 50
Coordonnateur :
Innocent YOUNDA, Tél. : 655 74 18 42

Agence de Douala :
Chef d'Agence : ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Collaboration
Issa BATAN, Dominique M. MODO,
Douworé OUSMANE, LIKAMATA,
Aliou DJARIDA, WASKIRANG

Chroniqueurs
MOHAMADOU TALBA
BANA BARKA

Infographie
Damien KIDAH
Juste Martial ZAMEDJO

Caricatures
Jean Aimé ESSAMA (J@imes),
Tél. : 699 59 87 82

Responsable des Abonnements et de la maintenance :
Lazare KALDAPA VETCHE, Tél. : 674 99 40 71

Responsables du suivi administratif :
Pierre Célestin OLINGA, Tél. : 674 58 86 30
Nadège BIMOGO, Tél. : 696 70 31 49

Imprimerie
MACACOS - Tél. : 679 06 32 39

NORD-OUEST ET SUD-OUEST. Le Haut-commissariat aux droits de l'homme «condamne fermement» les actes terroristes perpétrés par ces derniers.

L'ONU accable les sécessionnistes

Par Yanick Yemga

C'est quasiment une première dans le discours diplomatique onusien relativement à la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. L'Organisation des Nations unies (ONU), par le truchement du Haut-commissariat aux droits de l'homme, vient de condamner de manière explicite, les «groupes armés» responsables de multiples exactions sur des populations, notamment d'actes terroristes, ainsi que la destruction d'édifices publics. Ce revers pour les sécessionnistes dans la bataille diplomatique qu'ils semblaient vouloir porter jusqu'au Conseil de sécurité de l'ONU, a été infligé à Genève (Suisse) le 10 septembre dernier par Michelle Bachelet.

Dans son allocution de circonstance à l'ouverture de la 39^{ème} session du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme, la patronne de cette institution spécialisée du système onusien, n'a pas mâché ses mots concernant la situation dans ces deux régions du pays. «Nous condamnons fermement, a-t-elle lancée, l'enlèvement et l'assassinat des



xxx

élèves et des enseignants, ainsi que la destruction des écoles par des éléments armés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces actes d'intimidation empêchent à des milliers d'enfants d'accéder à l'école», regrette la diplomate. Le Royaume uni a lui aussi clairement condamné la violation du droit à l'éducation par les sécessionnistes. Dans son intervention hier matin, la Belgique a aussi explicitement condamné les violences en cours dans ces régions.

Michelle Bachelet qui a succédé il y a 12 jours à Zeid Ra'ad

Zeid Al-Hussein (en poste depuis le 1^{er} septembre 2014, Ndlr), ajoute par ailleurs : «nous notons que le gouvernement camerounais a ouvert une enquête au sujet des crimes apparemment commis par des militaires et l'incitons à sanctionner ceux qui auraient effectivement violé les droits humains». Si pour certains, la tonalité de ce discours apparaît comme un autre revers «sur le terrain diplomatique» pour les sécessionnistes, il ne faut pas oublier qu'il fait échos à la déclaration de Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein du 25 juin 2018.

Celui qui était alors Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme exprimait l'inquiétude de l'ONU face à la dégradation de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le diplomate jordanien soutenait alors que «pour éviter que la situation ne se détériore davantage» il «exhorte le gouvernement à lancer des enquêtes indépendantes sur les violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité de l'Etat, ainsi que les abus perpétrés par des éléments armés».

Cette 39^{ème} session était marquée par l'absence des États-Unis. Le pays de Donald Trump a quitté le Conseil en juin dernier en accusant l'institution de parti pris contre Israël. Michelle Bachelet qui prononçait à l'occasion son tout premier discours en tant que patronne du Haut-commissariat aux droits de l'homme, est la fille d'un général opposé à Augusto Pinochet, décédé après des mois de cellule et de torture. Cette ancienne présidente du Chili (à deux reprises) a connu les contraintes de la direction d'un Etat et a eu affaire à la police politique dans son pays. ■

GAROUA. Malgré l'incident survenu sur le site, l'hôtel de 70 chambres sera prêt en décembre comme prévu.

Motal Engil promet de respecter les délais de livraison



Une vue du chantier en question.

Par Ebah Essongue Shabba

Garoua quartier dit Plateau ce 11 septembre 2018. A 7h30, le site de l'hôtel en construction par l'entreprise portugaise Mota Engil, grouille déjà de monde. Sur place, des ouvriers s'affairent dans différents ateliers tandis que des engins vont et viennent à un rythme accéléré sous le regard de Cédric Ndi, le chef des travaux de cet hôtel 4 étoiles en construction pour la CAN 2019. «Afin de respecter le délai des travaux, la direction a décidé d'être plus rigoureuse par rapport aux heures de travail. Et depuis le lundi 20 août 2018, toute personne qui arrivera après 07h n'est plus autorisée à entrer dans le site», nous explique le chef de site qui

contrôle près de 400 employés camerounais et portugais sont à pied d'œuvre pour terminer dans les délais l'imposant bâtiment composé d'un rez-de-chaussée plus deux étages.

En tout cas, le visiteur qui se rend sur le chantier peut constater que les travaux battent leur plein. Des travaux qui, il y a juste cinq jours, ont connu un incident vite considéré comme mineur.

En effet, le vendredi 07 septembre 2018 peu avant 12h, pendant les tests de résistance de l'échafaudage, le coffrage prévu pour recevoir un segment de la dalle du premier étage de l'hôtel en chantier s'est affaissé peu avant le coulage du béton. «Un incident mineur», selon les responsables de l'entreprise et qui n'a fait aucune victime.

Mais qui a retardé de quelques jours le coulage du béton sur cette surface de 35m² située à l'aile gauche du bâtiment, entre deux poutres, à côté de la piscine extérieure du futur hôtel 4 étoiles de 70 chambres. L'érosion causée par les eaux de pluie est la cause principale de cet incident d'après les résultats de l'enquête menée par les services HSE de Mota Engil. La structure en bois supportant le coffrage ayant été construite plus de deux semaines auparavant et avec la forte pluviométrie, n'a pas supporté les tests de résistance pratiqués très souvent avant la mise en œuvre du béton.

Cinq jours après cet incident, tout est revenu à la normale sur le chantier. L'entreprise portugaise a sécurisé la zone de l'incident et procédé aux mesures correctives à savoir, un nouveau compactage de la plateforme avant la construction de l'échafaudage et du coffrage avec un matériel plus robuste. Une prompt réaction qui témoigne de la volonté de Mota Engil de respecter les délais de livraison. A ce jour, les travaux du gros œuvre sont réalisés à plus de 70% et ils devraient être terminés ce mois de septembre indique Raoul Kouakam Mbenjo, chargé des relations publiques à Mota Engil Cameroun. «Il reste environ 1500 m³ de béton sur les 4700

m³ que nous devrions mettre en œuvre. Le pourcentage de réalisation global du projet, en tenant compte des commandes déjà passées pour ce qui est de certains équipements du second œuvre, nous sommes à plus de 50% d'avancé des travaux», ajoute-t-il. Parmi les preuves palpables du niveau très avancé des travaux, l'on peut constater que les deux dalles ont été coulées et n'eut été l'incident de la semaine dernière, le coulage de la troisième dalle devait être également achevé. Et dans quelques semaines l'entreprise portugaise va procéder à la réalisation de la chambre témoin.

Selon les responsables de l'entreprise Mota Engil, les clés de l'hôtel 4 étoiles, seront remises au ministère du tourisme avant le 31 décembre 2018. «Cette date est non négociable», fait savoir Raoul Kouakam Mbenjo. Pour respecter ce délai, certaines dispositions ont été prises. Il s'agit notamment de l'anticipation dans la passation des commandes pour la seconde œuvre et l'ameublement, l'augmentation du temps de production en renforçant les effectifs en plus de la mise en œuvre des travaux de nuit. Mais aussi l'augmentation des équipements de production et l'installation d'une deuxième centrale pour augmenter la capacité de production du béton. ■

BIP 2018.

Baisse dans l'exécution des projets

Par Florette Manedong

La 1^{ère} session de l'exercice 2018 du comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public s'est tenu le vendredi 07 septembre dernier à l'amphi 300 du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat) à Yaoundé. C'est un budget qui s'exécute dans un contexte particulier, marqué par la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par la facilité élargie de crédit conclut avec le Fonds monétaire international en juin 2017. Il vise entre autres, l'accélération des réformes engagées dans le cadre de la réforme budgétaire en cours depuis 2007 au Cameroun. Seulement, comparativement à la même période de l'exercice 2017, il ressort à mi-parcours, une baisse de la situation de l'exécution des projets financés par les ressources internes (crédits à gestion centrale et crédits délégués), tant au niveau financier que physique. Ainsi, au 30 juin 2018, le constat est celui selon lequel, le taux d'engagement est de 54,7% contre 69,86% au 30 juin 2017, soit une baisse de 15,11 points. Le taux de liquidation lui, est de 47,14%, contre 66,90% au 30 juin 2017, soit une baisse de 19,76 points. Quant au taux d'exécution physique des projets, il est de 38,37%, contre 52,83% à la même période de l'exercice 2017, soit une baisse de 14,46 points. Ce qui de façon globale, donne un taux d'engagement des ressources de 58,69%, un taux de liquidation des ressources de 54,55% et un taux d'exécution physique des projets de 25,31%. Un ralentissement dû aux nouvelles mesures encore en cours d'appropriation par les différents acteurs. Parce qu'au deuxième trimestre 2018, l'exécution du BIP a été marquée par l'entrée en vigueur de nouveaux textes, notamment la loi du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; la loi du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ; le décret du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ; le décret du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public et la circulaire du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la circulaire du 02 janvier 2018 entre autres. Pour Mme Rosette Ayayi, président dudit comité qui a par ailleurs présidé les travaux, outre ces difficultés, il faut y ajouter l'insécurité dans certaines régions, le non-paiement de certains décomptes... «il s'agit pour nous maintenant d'examiner tous ces problèmes, et tous ces chiffres, de les examiner avant de les rendre public. Ce que nous sommes en train de faire maintenant, c'est de regarder déjà le travail fait par le sous-comité technique, regarder les résultats qui viennent du terrain, les examiner et c'est après validation que nous pourrions les rendre public». ■

DJEREM. Un meeting a été organisé suite à la nomination de Mohamadou Saoudi comme SG du Minpostel.

Les populations disent merci à Paul Biya

Par Francis Eboa

La place des fêtes de Tibati s'est avérée étroite pour contenir les milliers de personnes venus assister le 1er septembre dernier au meeting de remerciement au chef de l'Etat Paul Biya, qui a confié le prestigieux poste de secrétaire général au ministère des Postes et télécommunications depuis le 20 juillet 2018 à un fils du département du Djèrem dans la région de l'Adamaoua, en la personne de Mohamadou Saoudi. Ce jour-là, il n'y avait pas des clivages politiques, ethniques ou religieux. «C'est une grande première pour notre département le Djèrem car, jamais dans l'histoire, un fils de ce département n'a été porté à ce niveau de responsabilité administrative. Cela justifie à suffisance, cette mobilisation massive de la dynamique population du Djèrem, l'ensemble des élites et les forces vives de la Région de l'Adamaoua pour confirmer s'il en était encore besoin, leur soutien constant et



Une vue de la tribune.

leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Paul Biya», fait savoir le secrétaire général du Minpostel, Mohamadou saoudi.

Le maire de Tibati et élu de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (Undp), Dahirou Amadou dans son mot de bienvenue, n'a pas seulement dit merci au chef de l'Etat, a également demandé à Paul Biya de

penser davantage aux fils du Djèrem lorsqu'il s'agit du partage du gâteau national. C'était aussi le même son de cloche que celui du président de la section du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (Rdpc) Djèrem 1. Le député Rdpc de la Vina Ali Bachir, parlant au nom de ses pairs de l'Adamaoua s'est adressé aux jeunes en les exhortant d'aller récupérer leurs cartes

d'électeurs afin de plébisciter à 100% leur candidat naturel Paul Biya le 07 octobre prochain, jour de l'élection présidentielle. Ainsi, quelques réalisations de l'homme du 06 novembre 1982 en faveur du département du Djèrem ont été égrainées, sur le plan scolaire, sanitaire, sécuritaire etc... «Nous n'avons pas la prétention de dire ici que tout est parfait, mais ces quelques réalisations dont nous avons bénéficié ces derniers temps ou qui en cours et avenir, constituent à n'en point douter une source de satisfaction, et un motif d'espérance. Car nous pensons, et à juste titre, que le meilleur est certainement à venir pour Tibati, Ngoundal et même pour la région de l'Adamaoua. Il y'a donc lieu d'envisager l'avenir avec davantage de confiance avec un Cameroun fort, stable et résolument engagé vers sa prospérité sous la conduite méthodique de ce sage parmi les sages, de cet homme pétri d'expérience de gestion des très hautes fonctions de l'Etat et qui a une maîtrise totale

des enjeux ainsi que des défis nationaux et internationaux, que beaucoup admirent ou jalouent selon les cas, mais, qui assurément fascine, surprend plus d'un, par sa posture et sa stature imperturbable d'Homme d'Etat», fait savoir le SG du Minpostel. Et au ministre délégué à la présidence chargé des marchés publics, élite de Banyo d'ajouter. «Le contexte actuel est particulièrement propice pour exprimer toute notre joie au Chef de l'Etat. Ainsi, nous devons traduire cette joie en faisant le plein des suffrages le 07 octobre 2018, non seulement dans le département du Djèrem, mais dans toute la région de l'Adamaoua, en faveur de notre président candidat, Son Excellence Paul Biya», a souhaité Abba Sadou. Une marche de soutien au chef de l'Etat à travers les artères de Tibati est venue mettre un terme à cette cérémonie. Mais, bien avant cette marche, tous les dignitaires religieux de Tibati présents à ce meeting, ont tous prié pour la paix au Cameroun. ■

PROMOTION DE LA PAIX. Un atelier de formation sur ce thème s'est tenu vendredi dernier à Yaoundé.

Les jeunes formés à la communication non-violente



Photo de famille à l'issue de la formation.

Par Florette Manedong

Contribuer à la prévention des violences et à la promotion de la paix à travers l'utilisation appropriée des réseaux sociaux. C'était l'objectif principal de l'atelier de formation des jeunes sur la communication non-violente et l'utilisation des réseaux sociaux pour la promotion de la paix, organisé par la Women's International League for Peace and Freedom (Wilpf) Cameroon, vendredi 07 septembre dernier à Yaoundé. Cet atelier s'est tenu dans le cadre de la prévention des violences électORALES à travers la «salle de veille et d'alerte des femmes» au Cameroun.

C'est que, actuellement dans un contexte de préparation des élections et eu égard des violences observées dans le Nord et le Sud-Ouest du pays, ajoutée à la situation déplorable créée par l'afflux massif des réfugiés en provenance du Nigéria et de la République centrafricaine, aux incursions de la secte Boko Haram, le pays est grandement affecté. Sur les réseaux sociaux, cette situation a pris une autre ampleur, «d'autant que les médias publics communi-

quent très peu sur la question», croit savoir la présidente de Wilpf Cameroon, Sylvie Ndongmo.

Les réseaux sociaux restent la source d'information la plus accessible pour de nombreux camerounais. Seulement, c'est le moyen le plus efficace pour des personnes mal intentionnées de manipuler la vérité, de diffuser des documents secrets sur l'administration, et la sûreté nationale, de publier de mauvaises informations, de passer des messages violents, d'appeler à la haine et susciter la rébellion. Ces personnes utilisent la jeunesse qui se charge, le plus souvent naïvement, de maintenir active la chaîne de désinformation et d'incitation à la violence.

C'est fort de tout ceci que Wilpf Cameroon, en partenariat avec Women's March Global dans son projet de prévention des violences électORALES à travers la «salle de veille et d'alerte des femmes», a mis un accent sur la formation sur la communication non violente et l'utilisation des réseaux sociaux au service de la promotion de la paix. Il s'agit de découvrir les plateformes de communication qu'offre le développe-

ment de la technologie, des technologies de l'information et de la communication ainsi que leur réel

potentiel en termes de construction de la paix et de prévention des violences. La formation a été

assurée par Uma Mishra-Newbery, venue de l'Inde pour assurer cette formation. ■

Sylvie Ndongmo, présidente de Wilpf Cameroon. «L'observateur ne prend pas position et n'a pas de jugement»

Propos recueillis par F. M.

Sur quoi a porté l'atelier que vous avez organisé ce jour à l'attention des jeunes ?

C'est un atelier de formation des observateurs et observatrices de élections. Il rentre dans le cadre de l'initiative de la salle de veille et d'alerte des femmes, qui est un processus qui permet aux femmes, de s'assurer, en collaboration avec les jeunes, que les élections se passent de la façon de la moins violente possible. Il est question de permettre aux femmes, avant pendant et après les élections, de prendre des initiatives en faveur de la paix, afin que les élections soient le plus apaisé possible. Aujourd'hui il est question de former ces observateurs, qui à la fin de l'atelier, seront des ambassadeurs de paix dans les communautés. Il sera question pour elle et eux, de prendre toutes les initiatives en faveur de la paix dans leurs communautés. D'éduquer à la non-violence, et surtout de former et d'éduquer. En cas de situation susceptible de provoquer des violences et des conflits sur le terrain, les observatrices que nous formons aujourd'hui, auront la responsabilité d'alerter la salle de veille, coordonnée par Wilpf Cameroon, et les reporter, pour suivi auprès des autorités compétentes, pour que des actions soient menées. Ça c'est ce qui se fera avant les élections. Le jour des élections, puisque nous sommes à la 4ème



vague des formations, les 150 observatrices que nous aurons formées, seront déployées sur le terrain, et auront pour rôle de veiller et d'alerter la salle en cas de situation violente identifiée sur le terrain, ou susceptible de générer des conflits. Notre rôle sera également de recouper l'information pour être sûr qu'elle est avérée, et à notre tour, nous saisissons les autorités compétentes pour qu'elles agissent.

Garantissez-vous la sécurité de vos observateurs dans ces différentes régions conflictogènes ?

Au niveau de la plateforme, nous avons un atelier qui est prévu, qui va parler du protocole de sécurité. Que faisons-nous d'abord personnellement pour notre sécurité ? mais je voudrais dire que l'action que nous menons, nous la menons avec les autorités compétentes et les institutions. La dernière réunion que nous avons eu avec le Délégué général à la sûreté nationale (Dgsn), était déjà pour solliciter

un accompagnement par rapport à cette initiative. Et il est question pour nous maintenant à l'issue de toutes les formations, de pouvoir déposer une demande d'accréditation, ce qui sera fait lundi, mais également d'informer les autorités compétentes en leurs donnant la liste de nos observateurs et comment ils seront déployés sur le terrain. Et nous avons eu l'assurance de la Dgsn qu'elle prendra soin de la sécurité de nos observateurs. Mais il est à préciser que l'observateur ne prend pas position et n'a pas de jugement. Il se contente simplement d'observer. Il y va également de sa propre sécurité.

Pourquoi l'accent a été mis sur les jeunes ?

Nous en sommes à notre 4ème session, et celle-ci cible les jeunes en âge de voter et inscrits sur les listes électorales. L'accent a été mis sur eux parce qu'il est question d'éducation à la paix, de prévenir les conflits. Et nous nous rendons compte, quand nous regardons le paysage au Cameroun que, les réseaux sociaux, qui sont fortement utilisés par les jeunes, sont un moyen par lequel la violence est véhiculée. Et comme nous savons les jeunes très connectés, notre but c'est que, le temps passé sur leurs téléphones soit mis à profit pour éduquer leurs camarades à la paix et à la non-violence. C'est pour cela que les jeunes sont pour nous une cible privilégiée. ■

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. Ils ont été invités à intégrer cette thématique dans leurs programmes de société pas l'Alvf.

Les candidats à la présidentielle interpellés



xxx

Par Florette Manedong

A l'initiative de l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes (Alvf), branche de l'Extrême-Nord (EN), un atelier sur l'élaboration des stratégies de plaidoyer/ lobbying a été organisé mercredi 05 septembre dernier à Yaoundé. La finalité de cette rencontre a été de « motiver les candidats à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, pour la prise en compte dans

leurs programmes de d'adoption des textes de lois sur les violences faites aux femmes ». C'est que, les violences faites aux filles et aux femmes persistent et prennent même des proportions alarmantes au Cameroun. La situation dans la région de l'Extrême-Nord reste endémique, en raison de la prédominance des traditions et des cultures défavorables à la condition de la femme. La majorité des filles y vivent des discriminations, encouragées

par le poids des us et coutumes, l'ignorance des lois et la confusion entre la religion et la tradition locale. Cette situation expose les femmes à toutes les formes de violence telles que les mariages forcés, les mutilations génitales, les abus sexuels et les entraves à l'autonomisation économique.

Le phénomène Boko Haram, les crises multiformes et les différents conflits viennent exacerber cette vulnérabilité de la

femme dans l'Extrême-Nord du Cameroun plus particulièrement. Malgré la ratification de plusieurs textes et conventions destinés à promouvoir les droits de la femme au Cameroun, il s'observe une prise en compte timide dans le dispositif juridique national. De nombreux vides juridiques subsistent, en l'absence de textes de lois spécifiques contre les violences sexuelles et sexistes. Une série de réflexions avait déjà été conduites en juillet 2015 par Alvf-EN dans le but d'élaborer une stratégie de plaidoyer et lobbying visant à favoriser l'adoption des textes de loi sur ce fait. C'est donc dans cette suite logique, que l'Alvf-EN avec l'appui de son partenaire Iwhc, envisage reprendre le processus en vue de la mise en œuvre effective des stratégies et actions de plaidoyer, notamment à l'intention des candidats à l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun. Cette démarche a visé à mettre à la disposition des candidats; des éléments d'appréciation des problématiques liées à la gestion juridique des violences sexuelles et sexistes au Cameroun. ■

NGAOUNDÉRÉ. Des populations réhabilitent le «Pont Ali Bachir»

Par Bertrand Ayissi

Dans la matinée du 09 septembre dernier, le bruit d'une tronçonneuse réveille les habitants du lieu-dit Pont Ali Bachir au quartier Djackbol à Ngaoundéré. C'est qu'une poignée de personnes, alertées par l'état de dégradation avancée du pont baptisé au nom du célèbre député, a décidé de renforcer l'infrastructure. Pour y arriver, elles ont collectionné du bois dans les différents chantiers d'abattage d'arbres en cours dans la ville. Mais elles ne se sont pas limitées au pont. La route entre le quartier Djackbol et l'hôpital régional de Ngaoundéré étant considérablement dégradée aussi, ces habitants ont décidé de boucher les «poches d'éléphants» qui s'y sont meublées. Un tricycle a d'ailleurs été mis à contribution pour le transport de la terre. Le ramblage et le dallage se faisant à l'aide des pelles et des pieds. « Si nous avons des appuis, nous pouvons faire mieux dans notre quartier. Si la route se coupe, où vont passer les usagers ? Si les maires peuvent ne serait-ce que nous appuyer avec la terre, nous allons nous-mêmes redonner fière allure à notre voirie. Lorsqu'on est venu construire ce pont, on l'a même réduit. C'est le député Ali Bachir qui a financé ces travaux depuis de 10 ans. Et cette route était la première qui menait à l'hôpital régional de Ngaoundéré. La route s'était coupée et les gens ne passaient plus. L'œuvre du député a d'abord été évaluée à 100 millions de FCfa, puis 80 millions FCfa, pour poser ces planches ; mais aujourd'hui, nous sommes obligés de renforcer le pont », a confié Roufaye, un des initiateurs du projet, avec l'ancien journaliste Antony Mancho. Cette route d'environ 1,5 km, en plus de permettre un accès direct au centre de santé intégré de Boumdjéré et à l'hôpital régional de Ngaoundéré, est aussi le passage des enfants et enseignants de l'école publique de Djackbol, entre autres. « La ruelle n'est même pas éclairée et la nuit, en cas d'agression, nous voulons éviter qu'un habitant se fasse prendre dans sa course pour la survie, à cause du mauvais état de la route ou du pont », a ironisé un habitant. Les habitants du lieu-dit Pont Ali Bachir ont donc préféré prendre leur destin en main; en attendant une éventuelle réaction des autorités compétentes. D'ailleurs elles invitent les habitants des autres quartiers à faire de même. Car l'une des caractéristiques de la ville de Ngaoundéré, c'est bien le visage hideux de sa voirie, surtout en saison des pluies. ■

Sikè Bile, responsable d'antenne de l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes dans la région de l'Extrême-Nord.

«Que les candidats prennent en compte cette problématique»

Propos recueillis par Florette Manedong

Pourquoi cet atelier sur l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de l'adoption de textes de lois sur les violences sexuelles et sexistes ?

Notre association a commencé par la lutte contre les mariages précoces. Nous avons commencé par une analyse, ensuite nous avons mis en place la théorie de changement, qui est basé sur quatre piliers : le changement par rapport à la victime elle-même que nous encadrons, le changement par rapport à la communauté, le changement par rapport à la région de l'Extrême-Nord c'est-à-dire les services, et les changements par rapport aux lois. Nous avons déjà suivi toutes ces étapes, les victimes, sont là dans la salle avec nous, les communautés le sont également, nous avons les services, nous avons la macro qui est donc le texte de loi. Nous avons analysé ces textes de loi qui existent aujourd'hui et qui sont éparpillés à droite et à gauche, parfois, elles ne sont



même pas adaptées par rapport à nos préoccupations. C'est pour cela que nous avons voulu avec l'opportunité qui nous est présentée, celle de l'élection présidentielle, qu'il y ait d'abord un débat par rapport à ça, avant d'arriver aux législatives et municipales qui se feront l'année prochaine.

Qu'attendez-vous précisément des candidats à la présidentielle invités à cet atelier ?

Nous voulons que ces candidats puissent en débattre au sein de leurs partis, qu'ils puissent prendre en compte la problématique dans leurs campagnes, et nous allons les suivre.

Quelle suite sera donnée au plaidoyer élaboré à l'issue de cet atelier ?

La suite qui sera donnée est que l'année prochaine nous préparons avec toutes ces organisations qui sont là, un texte de loi approprié contre les violences sexuelles et sexistes. Parce que nous sommes de la société civile, et c'est sûr que nous avons un ministère de tutelle, le ministère de la promotion de la femme et de la famille. Vous savez que la société civile ne peut pas présenter un texte de loi. Alors nous allons négocier auprès de ce ministère, pour qu'au bout

de 5 ans, que nous ayons une loi sur la table des députés.

Quel est votre avis sur ce nouveau cours d'éducation à la sexualité introduit en bas âge chez les enfants en France et dont certains craignent l'avènement au Cameroun ?

Notre association est claire. Nous sommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Et nous avons identifié un certain nombre de violences, notamment les mariages précoces et forcés, sur lesquelles nous avons travaillé du début à la fin. Le viol, le harcèlement sexuel... toute une série. Nous on ne copie pas, ce ne sont pas les françaises qui sont venues créer l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes. Si vous-même vous avez constaté, ça fait 22 ans. Nous avons créé notre association en 1991, c'est maintenant que nous attaquons les lois. Parce que nous sommes dans notre pays, nous analysons l'évolution des mentalités, avant d'attaquer une problématique. ■

ADJARA ABDOULAYE. Agée de 29 ans, elle est inscrite en thèse à l'université de Ngaoundéré.

Une Bororo en quête du doctorat

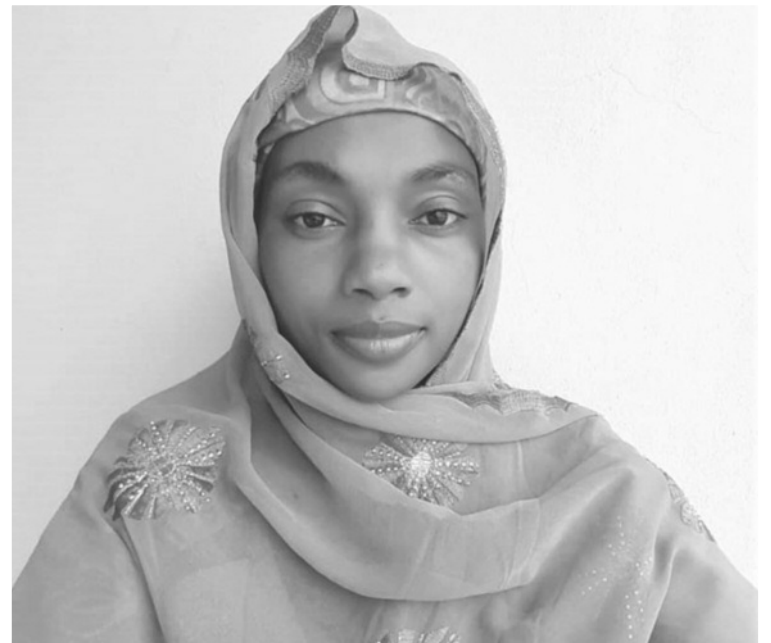
Par Francis Eboa

Depuis l'année académique 2014 - 2015, Adjara Abdoulaye, est inscrite en thèse de doctorat à l'université de Ngaoundéré. Cette fille bororo âgée de seulement 29 ans est originaire de la région de l'Ouest. Ambitieuse et déterminée, Adjara Abdoulaye fera bientôt partie, si Dieu le veut, des titulaires d'un doctorat. Mariée et mère d'un enfant, Adjara Abdoulaye a vu le jour le 05 janvier 1989 à Bafia. Cette orpheline de mère dès le bas âge, a eu la chance de tomber dans une famille d'accueil qui l'a très bien encadré. Après l'obtention de son Cepe à Bafia, elle est inscrite au lycée bilingue de la même ville. Elle sortira de cet établissement en 2008 suite à sa réussite au baccalauréat série A4 espagnol, et ce après avoir décroché son Bepc en 2005 et son probatoire A4 espagnol en 2007. La jeune fille Bororo ira à l'université de Ngaoundéré pour poursuivre ses études supérieures. Elle s'inscrit alors à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (Fsjp). En 2011, Adjara Abdoulaye

est titulaire d'une licence en droit public. Un an plus tard, Adjara Abdoulaye obtient son Master 1 en droit public et en 2014 son Master 2. Un diplôme qui lui ouvre les portes de la thèse de doctorat qu'elle prépare actuellement sans relâche. Celle qui a été de 2010 à 2011, la présidente du cercle des étudiants juristes de l'université de Ngaoundéré.

En effet, Adjara Abdoulaye mène depuis plusieurs années le combat de la préservation de l'identité de la fille bororo. «Depuis 2001, je lutte pour la préservation de notre identité. Ce combat, je le mène de manière individuelle, mais je me suis dit qu'en s'organisant en association cela allait avoir plus de valeur. C'est pour cette raison que j'ai créé en juin 2018, une association dénommée Bororo Sans Frontière (Bosaf). Je voudrais jalousement sauvegarder notre culture afin qu'elle ne soit pas noyée par les cultures d'ailleurs», fait savoir Adjara Abdoulaye. Tout en encourageant ses jeunes sœurs à aller à l'école, elle mène également une bataille contre la coupe des che-

veux des filles bororos en milieu scolaire. «La fille bororo a de longs cheveux depuis sa naissance et ce n'est pas de notre faute si nous naissons ainsi, c'est la volonté de Dieu. Aujourd'hui les filles bororos sont victimes des frustrations causées par certains chefs d'établissement, qui, décident volontairement de couper leurs cheveux. Il faut que cela prenne fin, car nos cheveux sont aussi une partie de notre identité remarquable. Je suis certaine que, si on m'avait coupé mes cheveux, j'aurais abandonnée l'école comme beaucoup de mes sœurs le font aujourd'hui», témoigne la doctorante Adjara Abdoulaye. Le 10 octobre 2014, lors de la célébration de la journée internationale de la jeune fille, elle a été paneliste lors de la table ronde organisée à cet effet à Bafia sur le thème, «autonomiser les adolescentes : Mettre fin au cycle de la violence». D'ailleurs, en 2015, elle a reçu une lettre de félicitation du délégué régional du ministère de l'éducation de base du Centre, pour son plaidoyer en faveur de la scolarisation de la jeune fille bororo.



Comme toute bonne femme, madame Adjara Abdoulaye aime faire la cuisine. «J'ai toujours un grand plaisir lorsque je prépare, et surtout lorsqu'il s'agit d'un plat traditionnel des quatre coins du Cameroun», précise-t-elle. Le sport et elle ont signé un pacte de non agression. «Je ne pratique aucun sport, mais j'aime bien visionner un

match de football», souligne Adjara Abdoulaye. Sous le charme des ondes de la radio qui ont bercé sa tendre enfance, Adaja avait pourtant un seul rêve dans sa vie, celui de devenir journaliste. C'est d'ailleurs ce qui explique sa présence quotidienne comme membre du club journal de l'université de Ngaoundéré entre 2011 à 2013. ■

AGRICULTURE/PISCICULTURE. L'initiative de l'honorable Oumoul Koulthoumi Ahidjo veut contribuer à l'éradication de la pauvreté.

180 leaders jeunes de la Bénoué formés



Les participants.

Par Ebah Essongue Shabba

Le département de la Bénoué regorge de nombreuses opportunités tant dans le domaine agricole que piscicole mais très peu ou pas du tout exploitée par les jeunes. Pourtant avec des connaissances, en gestion d'exploitation, en agriculture et en pisciculture ainsi qu'une bonne prise en compte du potentiel et des limites des ressources naturelles il est possible pour les jeunes de valoriser cette providence de la nature afin de créer la richesse et contribuer ainsi à l'éradication de la pauvreté dans la Bénoué.

C'est dans cette logique que dame Koulthoumi Oumoul Ahidjo a organisé les du 06 au 08 septembre 2018 à Garoua et à Lagdo, un atelier de formation de 180 jeunes issus des Gic et association des douze communes du département de la Bénoué sur les techniques de production fourragères, la pisciculture et l'utilisation rationnelle des intrants agricoles. L'atelier qui s'est déroulé en deux phases, théorique et pratique, avait pour objectif de permettre aux jeunes de maîtriser les techniques piscicoles, d'optimiser le rendement dans le domaine agricole, de s'approprier les techniques d'utilisation des intrants agricoles tout en étant capable de cerner les risques sanitaires de la mauvaise utilisation de ses intrants et celles

liées à la consommation des produits agricoles traités encore sous rémanences des pesticides. Il était également question de renforcer les capacités des 180 participants sur le plan moral, civique et économique. «En effet, le secteur de la pisciculture comme celui de l'agriculture, trouve pleinement sa place dans la politique de diversification de l'économie. L'essor du secteur piscicole que nous entendons promouvoir devrait permettre à la dynamique jeunesse du Département de la Bénoué de contribuer efficacement non seulement à l'objectif d'autosuffisance alimentaire dans les zones rurales où le déficit en protéines animale est criard, mais aussi et surtout, de mettre en exergue les niches d'opportunités», déclare l'honorable Oumoul Koulthoumi Ahidjo.

Durant les trois jours de formation, les participants qui étaient encadrés par les experts du Minader, du Minepia et du Minjeun, ont pu bénéficier d'un véritable stage d'acquisition des capacités qui a permis à chacun d'eux d'apprendre et d'aimer une activité agropastorale ou piscicole dans la perspective de son insertion future en auto emploi. Les stages pratiques se sont déroulés au marché central de Garoua et au centre d'aquaculture de Gounougou, dans l'arrondissement de Lagdo. Dans

cette unité expérimentale dirigée par Mohamadou Moktar de la Meanden, les participants ont été largement éduqués sur le fonctionnement et la gestion du centre de pisciculture qui comprend 11 étangs pour tilapias et silures en plus d'une éclosierie et d'un étang d'acclimations pour les alevins. Un peu plus loin, les 180 apprenants ont également effectué une descente dans des champs de maïs cultivés dans cette zone de rizi-pisculture pour un stage pratique sur techniques, sur

l'utilisation rationnelle des pesticides.

Au terme de trois jours de formation, les participants n'ont pas caché leur satisfaction. «Au plan professionnel, nous avons eu droit à des travaux riches et denses. Cet atelier a donné à chacun de nous, les outils nécessaires pour optimiser le rendement, susciter les vocations et devenir des jeunes entrepreneurs prospères et des formateurs aguerris», déclare toute joyeuse Pouwe Muriallame, jeune leader de l'ar-

rondissement de Garoua 3 et participante au séminaire.

Lors de la cérémonie de clôture de l'atelier à l'esplanade de la commune d'arrondissement de Garoua 2, plusieurs Gic et associations du département de la Bénoué ont reçu un important don de matériel agricole offert par l'honorable Oumoul Koulthoumi Ahidjo et dont des brouettes, des pulvérisateurs, des paires des bottes, des seaux maçons, des râtaux, des houes, des pelles, des machettes, etc. ■

RÉACTIONS

Initia Paulin, participant.

«Nos attentes ont été comblées»

Nous sommes heureux d'avoir contribué à l'aboutissement de cette formation par notre participation constante et active. Il ressort donc de tout cela, que les objectifs fixés ont été largement atteints et que nos attentes ont été comblées. En retour, nous promettons de respecter vos conseils en nous regroupant en réseaux d'activités pour mieux nous organiser, en temps, nous nous engageons à met-

tre en pratique toutes les connaissances opérationnelles et les différentes expériences professionnelles acquises au cours de la formation en vue de contribuer activement à la lutte contre le chômage dans communautés respectives. Nous exprimons également le vœu que notre encadrement ne s'arrête pas en si bon chemin, que l'Honorable Oumoul Koulthoumi Ahidjo nous accompagne dans la mise en œuvre



de nos différents projets professionnels et que les partenaires au développement, les structures de financement et les entreprises de la place nous appuient pour parachever notre insertion. ■

Oumoul Koulthoumi Ahidjo, organisatrice.

«Je souhaite en faire davantage pour notre jeunesse»

En effet, les initiatives comme cet atelier de formation sont d'une grande importance pour les acteurs des secteurs agricole et piscicole, reconnus comme des secteurs à fort potentiel de croissance. Je n'en doute pas un seul instant, que les participants vont effectuer, un saut qualitatif de l'agriculture de subsistance vers l'agriculture de seconde génération, et passer, de la pisciculture traditionnelle vers une pisciculture moderne, socialement responsable et capable de générer des revenus. La remise de dons effectuée participe tout aussi, de

notre volonté sincère, de concourir modestement à l'encadrement et à l'épanouissement de la jeunesse camerounaise en général, et celle du département de la Bénoué en particulier. Le gouvernement camerounais a déjà posé les jalons, à travers de nombreux mécanismes et projets en faveur de la jeunesse camerounaise. Tout en me félicitant une fois de plus de l'état d'esprit qui a entouré ses travaux, je formule le vœu que les techniques apprises ne restent pas lettre morte. Le sentiment du devoir accompli ne sera effectif que si les



enseignements et outils mis à la disposition des 180 jeunes, auront contribué à faire d'eux demain, des agriculteurs et pisciculteurs prospères. ■

NORD. Deux nouveaux cas sont survenus à Garoua 1.

09 districts de santé frappés par le choléra

Par Olive Atangana

L'épidémie de choléra déclarée au mois de mai 2018 continue sa progression dans la région du Nord. Le constat fait par la délégation régionale de la Santé Publique pour le Nord est que depuis mai dernier, des cas de choléra continuent d'être enregistrés dans cette partie du pays. A ce jour, les informations glanées à bonnes sources à l'issue de la réunion de coordination tenue à Yaoundé le 10 septembre, révèlent que 09 districts de santé sur 15 sont déjà en épidémie, avec 189 cas et 20 décès enregistrés entre mai et septembre dans cette région. Aussi, deux nouveaux cas sont survenus dans le DS de Garoua 1er. Ce qui fait de cette région, la plus touchée par l'épidémie, loin devant celle du Centre avec un seul cas de décès depuis le début de cette énième épidémie au Cameroun. Le pays enregistre donc 21 décès liés au choléra au total. «Il nous a été donné de constater que depuis trois semaines la région du Centre n'a pas connu de nouveaux cas. Celle qui nous cause des soucis c'est le Nord. Normalement on devrait déjà contrôler et circonscrire l'épidémie ici mais ce n'est pas le cas», avoue notre source au Minsanté.

Et comme relevé lors de notre récent article, les craintes d'une expansion de l'épidémie dans d'autres DS sont effectives, avec Garoua 1er qui est entré lui aussi dans la danse. «Quand l'épidémie avait commencé, plusieurs personnes n'avaient pas pris conscience des risques de la maladie. En plus, la lutte concerne d'autres administrations. Donc, on essaie à notre



Des malades atteints du choléra.

niveau, de faire ce qui nous revient comme tâche. Nous ne pouvons pas prendre des initiatives qui ne relèvent pas de nous», se justifie notre source. En fait, les ministères de l'Administration territoriale, de l'Education de base, des Enseignements secondaires, des Mines et de la Communication sont aussi entre autres concernés par cette lutte contre l'épidémie. «Sur le terrain, chaque ministère essaie de faire son travail. Pour voir les défaillances de chacun, il faut une étude qui va évaluer la qualité des actions menées par une administration sur le terrain. Pour le moment, on ne parle que de représentativité», fait savoir notre source. Ce d'autant plus que des «actions devaient être mises en place». Qu'à cela ne tienne, «Compte tenu de l'ampleur que l'épidémie est en train de prendre, nous avons tenu jeudi dernier, une réunion ici à Yaoundé avec le Directeur de la lutte contre la Maladies, les

Epidémies et les Pandémies et les responsables de la région du Nord en vue de recadrer les réponses à apporter, donner de nouvelles orientations, redynamiser», souffle une source.

DISPOSITIONS EN AMONT

Le problème des latrines, de l'accès à l'eau potable, les adductions en eau potable se recrutent entre autres dans les facteurs de risques du choléra. A ce sujet, «Si on pouvait prendre des dispositions en amont. On parle de ça depuis des années mais ces populations du Nord ont toujours des problèmes d'accès à l'eau potable. En réalité tant que vont perdurer les problèmes d'eau, on n'est pas sorti de l'auberge. Pareil pour le problème des latrines. Vous avez dans cette région des gens qui sont accrochés aux mœurs. Les gens habitués à ne pas utiliser les latrines. Même si nous passons les messages, il faut que ce genre de pratiques cessent», déclare

notre source. Voilà pourquoi Les autorités administratives demandent aux différents maires de mettre un accent particulier sur la construction des points d'eau potable dans leurs municipalités car, selon elles, les populations, pendant les saisons des pluies consomment habituellement les eaux qui inondent les sols. L'eau devrait désormais être traitée avant sa consommation. Des latrines devraient être construites et utilisées effectivement.

Pour l'heure, le plan de riposte suit son cours. Il concerne «la nécessité d'organiser des séances d'avec des responsables concernés et non par l'épidémie, sur la qualité de la prise en charge des cas parce que de nouveaux districts de santé se sont retrouvés en épidémie. Les populations sont en train d'être sensibilisées. Des actions pérennes à long termes sont aussi en réflexion», apprend-on. Et pour anéantir l'épidémie, les autorités sanitaires de la région ainsi que leurs partenaires mènent des campagnes sur le terrain et prennent en charge les personnes affectées par l'épidémie. Selon la délégation régionale pour la Santé Publique pour le Nord, des mesures à moyen et à long termes devraient être prises pour complètement éradiquer l'épidémie à savoir : la sensibilisation des populations à travers les médias, dans les réunions ou les lieux de cultes. Comme quoi, la prévention reste la seule arme efficace pour éviter une propension dans la région de l'Extrême-Nord, la plus peuplée du Septentrion. En 2015, l'épidémie y avait fait plus de 150 victimes. ■

GAROUA. Comment les établissements scolaires luttent contre le choléra

Miryam Bainou (stg)

«Se Laver les mains avec de l'eau et du savon pour éviter le choléra.» Le slogan est bien connu dans la ville de Garoua et les populations se le répètent à longueur de journée depuis que les autorités sanitaires ont déclaré que l'épidémie avait refait surface. Contagieuse par la saleté en générale, cette maladie connue de tous sévit actuellement dans la région du Nord. Dans un communiqué rendu public le 03 septembre dernier, jour de la rentrée scolaire, le délégué régional de la Santé publique pour le Nord, Arabo Saidou, invitait les populations à prendre des mesures particulières pour se prémunir de la maladie. Les autorités administratives sont elles aussi montées au créneau. Le gouverneur notamment, a demandé aux responsables d'établissements de veiller particulièrement à faire respecter les conditions d'hygiène dans les établissements scolaires afin d'éviter la maladie. A l'école publique de Foulbéré à Garoua par exemple, les mesures de protection contre le choléra sont de rigueur. Les responsables de cet établissement ont à cet effet mis au propre les toilettes et les alentours de cette école. Le personnel enseignant et les élèves mettent une attention particulière à l'application des mesures de lutte contre le choléra. «Nous dispensons les cours d'hygiène dans toutes les classes, ainsi qu'en dehors des salles de cours. Afin d'améliorer la qualité d'hygiène au sein de l'établissement, nous avons établi un partenariat avec Biofarma qui nous fournit des produits de soin et des savons. Les enseignants quant à eux, font également passer le message dans les leçons. Nous envisageons d'innover avec la sensibilisation des enfants par des sketches par exemple», nous confie Aben Nico Aben, directeur de l'école publique de Foulbéré.

Autre lieu, l'école maternelle bilingue de Foulbéré. La situation est un peu plus difficile pour les responsables de cet établissement du fait que l'école est constituée des enfants qui ont du mal à se prendre en charge eux-mêmes. Dans l'établissement que dirige Janette Kibon, les enfants sont initiés à la lutte contre le choléra par des exemples concrets en salle et des actes mettant en scène les gestes à faire pour éviter la maladie. «Les enfants viennent à la maternelle suivant des mentalités différentes acquises dans les familles. Ne pas manger les aliments sales, se laver les mains avec de l'eau et du savon sont des précautions que nous inculquons aux enfants afin qu'ils en fassent bon usage. A cet âge, l'enfant tout seul ne peut pas encore savoir comment éviter la maladie, il faut donc avoir une attention particulière pour chacun d'eux», affirme la directrice.

Dans d'autres écoles, le nombre exponentiel d'enfants complique le suivi des écoliers dans la mise en pratique des règles d'hygiène en milieu scolaire. «Les enfants sont très nombreux et il n'est pas aisé de les suivre étant donné que les plus grands bousculent les petits au moment de se servir au robinet. Les effectifs ne permettent pas de suivre tous les enfants. L'année dernière nous avions un effectif d'environ 728 élèves pour deux robinets. Ce n'est pas encore suffisants mais nous avons mis en place un dispositif qui permet de suivre au maximum les élèves afin d'éviter la maladie», nous indique Bouba, directeur de l'école publique de Kolleré. ■

Dr Haoua Tebere, Radiologue.

«Il faut éviter la consommation excessive d'antibiotiques»



Propos recueillis par Marie Lucie Ayaka

Qu'est-ce que le microbiote intestinal ?

Le microbiote intestinal ou flore intestinale est un ensemble des microorganismes non pathogènes vivant dans le tube digestif. Chaque être humain possède un microbiote spécifique qui lui est propre et ceci constitue une véritable empreinte identifiable. Le microbiote du corps humain (intestin, peau) fait un à deux kg

du poids corporel. Il se développe en symbiose avec le corps humain et l'aide à lutter contre les agents pathogènes. La flore intestinale se constitue d'environ 10 puissance 14, c'est-à-dire 100 000 milliards de bactéries en plus des virus, champignons et autres.

Quel est son rôle dans l'organisme ?

Le microbiote joue plusieurs rôles dans l'organisme à savoir : il facilite la digestion par la fermentation des aliments que nous ingérons qui permet une meilleure absorption des nutriments essentiels (sucre, protéines, acides gras ...) Ces microorganismes agissent sur l'immunité parce qu'ils aident à développer une défense contre les agents pathogènes nocifs et responsables des maladies. Le microbiote est également une synthèse de certaines vitamines. Sur le plan neurologique ces micros organismes sont considérés comme un

véritable organe caché en connexion directe avec le système nerveux.

Quelles sont les causes du déséquilibre de la flore intestinale ?

La principale cause est l'alimentation, les modifications du régime alimentaire peuvent aussi induire un déséquilibre. La consommation des antibiotiques et les traitements anti cancéreux peuvent également être à l'origine de ce déséquilibre.

Quelles sont ses conséquences ?

Les conséquences sont variées. On parle d'une dysbiose qui peut entraîner : des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (Mici) telles que la maladie de Crohn... Le diabète de type II, le syndrome métabolique, l'obésité, certains troubles neurologiques comme l'autisme bien que des recherches sont en cours afin de déterminer si un lien réel existe.

Quels en sont les traite-

ments ?

Il faut consommer des probiotiques sous forme de yaourt ou de complément alimentaire. (Le probiotique est un micro-organisme vivant qui, apporté en concentration suffisante, va exercer un effet de santé durant le transit intestinal. Les probiotiques alimentaires sont des bactéries lactiques qui sont rajoutées dans les yaourts et qui apportent des bénéfices en santé). En milieu hospitalier on peut procéder à la transplantation fécale. C'est dire qu'on peut implanter le microbiote d'un donneur sain à un patient. Ou alors réimplanter le propre microbiote d'un patient prélevé avant un traitement anticancéreux par exemple.

Comment entretenir sa flore intestinale ?

Il faut améliorer son régime alimentaire en consommant des aliments riches en fibres. Eviter la consommation excessive d'antibiotiques lorsque ce n'est pas nécessaire. Avoir une alimentation équilibrée au quotidien. ■

MAROUA. Ces agrumes sont quasi introuvables depuis plusieurs semaines.

Le commerce des oranges n'est plus juteux

Par Vladimir Martin

Dans les marchés de la ville de Maroua, les oranges ont disparu des étals. Une situation qui n'est pas sans conséquence pour beaucoup. Moussa, garde malade ces derniers jours est dans tous ses états. «J'ai déjà fait trois fois le tour du marché. Je ne trouve pas d'oranges. Pourtant avant il se vendait ces fruits ici», explique-t-il en pointant du doigt un carrefour bien fréquenté du lieu-dit marché abattoir à Maroua. Pour soulager son malade hospitalisé à l'hôpital régional de Maroua, juste à un jet de pierre de là, il a dû prolonger son chemin de quelques dizaines de mesures à la recherche du désormais précieux fruit. «J'en ai d'abord cherché en face de l'hôpital rien, puis au carrefour prison, encore rien. J'aurai pu me contenter d'autres fruits mais ma femme ne veut pas un autre fruit que les oranges même pas les mandarines qui semblent abonder ces derniers jours» explique-t-il en continuant sa quête sous le regard visiblement compatissant

des vendeurs d'oranges.

Ces derniers qui se sont reconvertis dans la vente des arachides à la coque, des mandarines ou des dattes, l'explication est toute trouvée. «Les oranges on les faisait venir soit du sud du pays ou du Nigéria voisin. Nos fournisseurs du sud ont arrêté de nous fournir des oranges sans explications convaincantes. Personnellement j'en avait deux, un à l'ouest et l'autre dans le sud-ouest. Celui de l'ouest me dit à chaque fois qu'il ne trouve pas de camion et celui du Sud-ouest me dit ouvertement qu'il ne peut plus prendre le risque de mettre son camion en route avec la situation qu'il y a là-bas sauf si je prends sur moi d'acheter au prix double et de m'engager sur son camion si quelque chose arrive. Ça je ne peux pas parce que je ne vais quand même pas vendre un fruit à 125 francs ou plus. Maintenant du côté du Nigéria la production n'est pas du tout bonne. C'est un grand marché de production mais c'est aussi un grand marché de consommation. Si pour eux même n'est pas

suffisant ils ne nous en vendront certainement pas c'est comme ça qu'ils sont. Et même s'ils venaient à le faire, les fruits arriveront ici très mures par ce qu'ils mettent plus de temps que prévus en route à cause du mauvais état des routes en ces temps des pluies. Et des fruits déjà mûrs sont des pertes à plus de 50% parce qu'il y a trop d'humidité». Oumarou, grossiste va plus loin. «En fait les oranges ne marchaient plus trop ici, et c'est la saison des pluies les camions font plutôt du transport d'oignons et voilà. Le peu de fruit qu'on peut transporter finis au Nord ou dans l'Adamaoua» confie-t-il

«Les oranges sont un secteur de l'industrie des fruits assez rentable pour les grossistes mais donc la filière connaît quelques conflits depuis un certain temps. En réalité derrière cette activité ce sont plus les grossistes qui font des gros gains au détriment des producteurs. Pourquoi parce que les grossistes achetaient des champs entiers et les faisaient récolter à la charge des produc-



Des oranges.

teurs. Ce qui pour ces derniers pouvaient créer quelques dépenses supplémentaires. Or il y'a des acteurs nouveaux qui sont entré dans ce commerce. Ce que les grossistes ne vous disent pas et ne vous diront probablement jamais ce qu'ils sont en concurrence avec des acheteurs qui viennent du Gabon, du Congo et de la Centrafrique. Que certains parmi eux préféreraient même s'intéresser à ce marché parce que c'est beaucoup plus rentable. Donc leur cargaison a simplement changé de direction c'est tout», croit savoir Léa N, économiste,

l'analyse d'une autre manière. Selon elle.

Un changement de cap fruitier qui des répercussions à Maroua et dans la région de l'Extrême-Nord. Les petits grossistes pris de court sont en difficulté. «J'ai fait le con en ne faisant que le commerce des oranges. Je veux me reconverter dans l'avocat mais je ne maîtrise pas trop la conservation. Donc j'observe encore» explique l'un d'eux. Entre temps, les services du contrôle du commerce scrutent également des stratégies pour ramener à la normale ce secteur. ■

Aboubakar Yaya, grossiste et transporteur d'oranges.

«La douane et la police nous dérangent beaucoup»



Propos recueillis par
Vladimir Martin

D'où viennent les oranges vendues à Maroua ?

Les oranges vendus à Maroua viennent du grand sud mais principalement du Nigéria voisin.

Ces fruits sont rares sur le marché depuis quelques semaines déjà. Que se passe-t-il ?

Nous avons beaucoup de difficultés pour arriver jusqu'à Maroua avec les oranges. Avant que les oranges arrivent à Maroua quittant du Nigéria, il faut entre quatre ou cinq jours parfois même six. S'il pleut les véhicules sont bloqués parce qu'il y a tellement de boue et les routes sont impraticables à partir du Cameroun. Donc généralement, nous sommes obligés d'attendre des journées entières pour que l'eau baisse un peu et que la terre soit stable. Vous voyez donc que ce n'est pas évident. Si

les oranges font deux ou trois jours dans les sacs stationnées sur place ça commence à se gâter. C'est comme les oignons dès qu'un est pourri il contamine les autres.

Quand les fruits arrivent à Maroua, comment procédez-vous ?

Dès que nous arrivons à Maroua, nous procédons au triage immédiat pour enlever ce qui est gâté et on met de côté. Mais maintenant qu'il y a manque de fruits, quand ça vient les revendeurs ne patientent plus. Ils prennent directement et ils vont trier chez eux.

D'où viennent ces revendeurs ?

Ils viennent de partout, Mokolo, Yagoua, Bogo, Kaélé... Pour ceux de Mora comme ils sont sur la route, ils n'ont pas besoin d'arriver jusqu'ici. Mais depuis que la frontière de Banki est fermée ils sont obligés de faire comme les autres.

Quel est le délai de vente ?

Généralement le délai de vente est d'une semaine. Nous avançons l'argent pour la moitié de la cargaison et après une semaine les fournisseurs du Nigéria viennent reprendre leur argent ou alors récupérer les prêts.

Combien de sacs d'oranges prenez-vous par cargaison ?

Avant on prenait 200 sacs d'oranges. Mais maintenant nous en prenons juste 100 ou

120 avec beaucoup de difficultés puisque la production est mauvaise. Dans un sac, on trouve entre 500 et 750 fruits ça dépend de la grosseur des fruits.

En moyenne, combien coûte un sac d'oranges ?

Bon ça dépend, au Nigéria, c'est entre 25 000 et 28 000 francs. Mais actuellement ça coute 30 000 francs CFA. Bon maintenant il faut ajouter 2 500 francs par sac pour le dédouanement et 1 500 francs que les policiers arrachent en route. Tu vois que ça fait presque 35 000 francs, il faut maintenant ajouter le transport et le chargement à Maroua. Les chauffeurs doivent aussi avoir leur ration pendant le voyage. Donc au final pour qu'un sac d'oranges arrive à Maroua, il faut déboursier au moins 40 000 francs. C'est pourquoi les oranges coutent chers à Maroua.

Que faites-vous des oranges pourries ou trop mûres ?

Parfois nous les jetons, parfois aussi il y a des gens qui achètent ça pour nourrir les porcs ou d'autres animaux avec. Mais l'essentiel des pourris est jeté.

Comment faites-vous pour vous en tirer quelques bénéfices ?

Bon on ne transporte pas que les oranges. On prend également des bananes, des avocats et des ananas. Donc on essaye de se débrouiller comme on peut mais je vous assure ce n'est pas facile.

Mais que se passe-t-il souvent en route lorsque vous ramenez les oranges ?

Vraiment la douane et la police dérangent beaucoup. C'est comme si on travaillait pour eux. Quand on dédouane, on paye encore à la police. Quand le policier voit ça il sait que ça sort du Nigéria et il vous menace pour que vous lui donniez de l'argent. On ne veut pas perdre du temps de peur que les fruits se gâtent ou que la pluie nous coince. Donc ils profitent de cette situation pour nous prendre de l'argent. Même si vous avez tous les papiers, vous allez payer. Par voyage, nous dépensons au moins 300 000 francs par camion rien qu'entre la douane et la police. Maintenant on nous demande de faire le certificat d'origine, quand vous l'avez, un policier vous dit que ça c'est pour le Ngomna. Et que lui, il veut aussi sa part sinon vous ne passez pas.

Et maintenant comment faites-vous ?

Bon ces derniers jours on s'approvisionne vers le sud comme la route est praticable et ça nous évite certaines tracasseries. Mais avec ce qu'on donne à la police, on dépense environ à 200 000 par voyage. Mais, il y a un autre problème. Les sacs qui viennent du sud sont très petits. Ce sont des sacs de 50 kg donc c'est pénible et c'est des pertes pour nous. Les oranges donnent du bénéfice quand vous en prenez beaucoup. Mais ces jours, c'est un peu difficile. ■

Au marché

CITRONS.



La vente des citrons va bon train pour les commerçants de l'Extrême-Nord. Le carton de citrons dit «carton Diamoor» se vend à 4000 francs CFA au maximum. Ce qui permet aux détaillants de faire des petits tas de 50 et 100 francs pour faire plus de bénéfices et tirer leur épingle du jeu. Ces fruits proviennent du Diamaré et du Mayo-Tsanaga. ■

MANDARINES.



Ces fruits se vendent au prix de 50 francs CFA l'unité. Bien que complémentaires des oranges qui manquent sur le marché, les populations ne l'apprécient pas. ■

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
UNIVERSITÉ DE MAROUA
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE MAROUA
CONCOURS D'ENTREE 2018/2019**

| | |
|-------------------------------|--|
| Filières concernées | <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture, Elevage et Produits Dérivés ; • Energies Renouvelables ; • Génie Civil et Architecture. • Génie Textile et du Cuir ; • Hydraulique et Maîtrise des Eaux ; • Informatique et Télécommunications ; • Météorologie, Climatologie, Hydrologie et Pédologie ; • Sciences Environnementales. |
| Concours d'Entrée en : | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} ANNEE DES INGENIEURS, Diplôme requis : BACCALAUREAT • 3^{ème} ANNEE DU CYCLE DES INGENIEURS DE TRAVAUX, Diplôme requis : DUT/BTS • 4^{ème} ANNEE DU CYCLE DES INGENIEURS DE CONCEPTION, Diplôme requis : Licence ou Ing. des travaux |

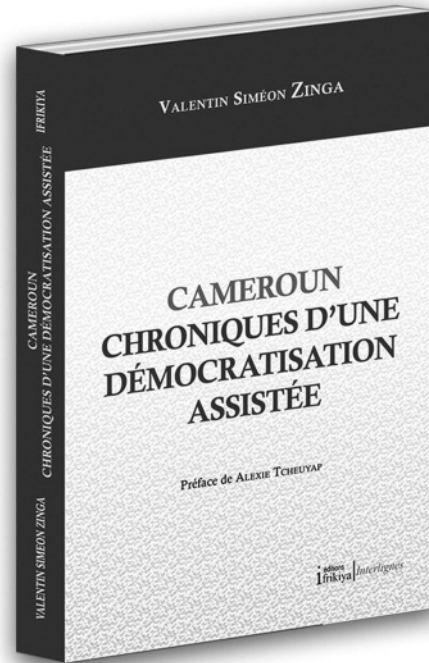
- DOSSIERS (entre autres) :**
- Une fiche individuelle dûment remplie
 - Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
 - Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
 - Les relevés de notes et les Diplômes du Probatoire ou du GCE/OL, du Baccalauréat ou du GCE/AL certifiés ;
 - Un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration ;
 - Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
 - Le transfert **Express Union** de vingt mille francs (20 000 F CFA) de frais de concours ;

- **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 12 Septembre 2018** dans les Délégations Régionales du MINESEC et à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua ;
 - **DATES DU CONCOURS : 15 et 16 Septembre 2018**
- POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 697 90 84 21 / 694 19 36 07/ 677780778**

VIENT DE PARAÎTRE

Cameroun Chroniques d'une démocratisation assistée

Le nouvel ouvrage de **Valentin Siméon ZINGA**



"Dans un contexte où l'information subit les contraintes de la production industrielle, il est difficile pour les historiens du présent que sont les journalistes d'avoir une réflexion approfondie sur la dynamique des rapports sociaux, en général, et sur le fait politique, en particulier. Avec **Cameroun. Chroniques d'une démocratisation assistée**, VZ a réussi cet exploit. Compendium de plusieurs décennies de bonnes feuilles journalistiques, ce livre est déjà, pour cela, une contribution majeure à l'intelligence de notre espace commun, voire de notre vivre ensemble."

Alexie TCHEUYAP,
Professeur, University of Toronto

Présent
dans les librairies de
Yaoundé et Douala

Sortie le 13 mars 2018

Éditions
Ifrikiya

Faire-Part **OBSÈQUES** Programme

- La grande famille MIFEDE à Mbongo à Enoh par Evodoula**
- La grande famille BELLA Engelbert à Nkolossan par Elig Mfomo**
- Monsieur ADOUMA EKANI et les enfants à Yaoundé**
- Madame NGAH Rachel à Yaoundé**
- Monsieur ATANGANA TABI et son épouse à Yaoundé**
- Monsieur et Madame MBAYEN à Yaoundé**
- Madame MEKA Bernadette à Yaoundé**

Les enfants, fils, petits fils ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille et sœur et petite fille

LAURE JEANNE CATHERINE TASSI ADOUMA

Elève à l'école publique de Biyem-Assi,
décès survenu le 06 septembre 2018 à la Fondation
Chantal Biya à Yaoundé, de suite de maladie.



Du Lundi 10 septembre au 11 septembre 2018

Recueillement tous les soirs au domicile familial sis à Biyem-Assi (entrée Hôpital, avant la montée Jouvence).

Mercredi 12 septembre 2018

20h : Office religieux suivi d'une veillée jusqu'à minuit.

Judi 13 septembre 2018

09h00 : Mise en bière à la morgue de l'Hôpital Central de Yaoundé
Départ du cortège funèbre pour le village Enoh (route d'Elig-Mfomo)

12h00 : Arrivée et installation au domicile familial

12h30 : - Office religieux

- Témoignages

14h00 : - Inhumation

- Collation



AFFAIRE DES 15 DU MOUNGO. Leur innocence a été reconnue par le tribunal militaire de Yaoundé.

Déclarés non coupables au bénéfice du doute

Par Florette Manedong

Ils sont au total 15 : Abdoulahi Ahmadou, Sani Kaoussa, Oumarou Bouba, Sadi Kaoussa, Abdoulahi Ahmadou, Ali Ibrahim, Ali Gorege, Mohamadou Aboubakar, Mahamadou Adamou, Younoussa Yousafa, Abdoulaye Mohamed, Gny Ali, Mohamed Sani Alhadji, Moussa Mohamed, Mohamadou Sani, Emgae Alhassane et Ahya Gosmane, qui n'auront plus pour domicile, les geôles de la prison principale de Kondengui à Yaoundé. C'est qu'à l'audience de mercredi 05 septembre dernier au tribunal militaire de Yaoundé, leur non-culpabilité a été reconnue au bénéfice du doute. Une grande joie pour ces derniers qui avaient perdu tout espoir et ne ressassaient que de noires idées à longueur de journée. Une joie, toute aussi immense pour leur conseil, Me Emmanuel Simh qui de son propre aveu est «*agréablement surpris. Je me suis battu pour leurs libération, certes, mais je ne croyais pas que le tribunal les remettrait tous en liberté. Je penchais pour quelques-uns seulement, au regard de leur nombre. 3 ou 4, mais même pas 10. La joie est donc à son summum compte tenu de la décision de justice et au regard du travail abattu*».

Dans les faits, la situation



Une vue de la salle d'audience du tribunal militaire de Yaoundé.

remonte à 2014. A cette période, 15 personnes sont arrêtées dans le département du Mounjo, aux encablures de Pendja et Manjo précèlement. Ces gens ont pour travail de couper dans les forêts du Mounjo, où abonde une espèce de bâton qui sert à conduire les bœufs, ce bois spécifique et les revendent aux bouviers, leurs principaux clients. Alors lorsque le terrorisme commence à l'Extrême-Nord, un chef de village de la zone les soupçonne d'appartenir à la secte Boko Haram, «*compte-tenu de leur morphologie*».

Pourtant, dans ces zones précisément, ils sont présents depuis de nombreuses années et y menaient jusqu'alors paisiblement leurs activités.

Ils vont ainsi être interpellés, tous les 15, et amenés à Douala, comme étant des membres de la secte Boko Haram. Or, nous sommes en 2014 et cette année-là, le texte de loi sur le terrorisme n'est pas encore signé. Ils ont donc été poursuivis pour sécession, Immigration clandestine, Insurrection, préparatifs dangereux rébellion et bande armée. Des faits prévus et

réprimés par les articles 74, 111, 116 et 248 du code pénal. Ils vont ainsi être conduits à la Direction de la police judiciaire de Douala, avant d'être traînés à Yaoundé, et présentés devant le juge militaire statuant en matière criminelle. Avant leur arrivée à Yaoundé, il y a 4 autres personnes, des Nigériens, qui vont être interpellés à Edéa, en partance pour Yaoundé, et joints au même groupe. Ils sont désormais 19.

Seulement, les 4 nigériens vont être remis en liberté pour incompétence du juge militaire, parce qu'il leur était reproché simplement les faits d'immigration clandestine. Après enquête, il a été déterminé qu'ils n'appartenaient pas au même groupe et ils ont donc été remis en liberté après 2 années et demi de détention.

Mercredi dernier au tribunal militaire donc, les 15 autres ont été déclarés non coupable au bénéfice du doute. Le Tribunal a suite à cela ordonné la remise des scellés qui étaient constitués de machettes et hachettes qui leur servaient à couper du bois, et signé leur remise en liberté immédiate. Après donc formalités au niveau de la prison, «*les 15 du Mounjo*» pourront retrouver leurs familles et continuer de vaquer à leurs occupations, après quand même plus de 3 années passées en détention gratuitement. ■

AFFAIRES FALMATA DALIL ET ADAMA GANA. Nouveau renvoi au 1er octobre 2018

Par F.M

Toujours pas d'audience pour les affaires Falmata Dalil et Adama Gana et cie au tribunal militaire de Yaoundé lundi 03 septembre dernier. Et pour cause, la présidente du tribunal, déjà souffrante à la dernière audience, l'est encore de plus belle et a d'ailleurs pris un congé pour ses soins. A-t-on pu apprendre des conseils de la défense, dont l'information a été portée à leur connaissance en off. Pourtant, figurait au rôle du jour en numéro 3 et 6, les dites affaires. Comme depuis plus de 4 audiences maintenant, celle du 03 septembre dernier n'a également pu se tenir, même pas pour signifier un renvoi.

A l'audience du 06 août, la présidente de la collégialité avait décidé de reprendre entièrement la procédure, en raison de l'entrée dans la procédure, d'un nouvel assesseur. Ce qui n'avait pas vraiment enchanté la défense qui dès la prochaine audience, celle du 14 août 2018, avait plaidé pour que lesdites affaires se poursuivent sereinement, sans aucune reprise. Il avait d'ailleurs argué que le nouvel assesseur disposait de plusieurs moyens pour être à jour dans cette procédure et qu'on ne pouvait la retarder pour sa seule gouverne. Il en avait été de même pour l'affaire du 1er adjoint au maire de Kolofata, dont un problème de PV se posait. Devant l'impossibilité du ministère public de produire le registre concordant et portant le même numéro à l'enregistrement que celui contenu sur le PV, l'affaire avait tout simplement connu une nouvelle tournure. Ainsi, convaincu, le Tribunal avait décidé à cette audience du 14 août de reconduire les différents délibérés au 27 août suivant. Impossible de tenir à cette date lesdites audiences parce que souffrante, la présidente du tribunal avait alors repoussé une nouvelle fois le délibéré au 03 septembre 2018. N'allant pas mieux et en congé, le délibéré à cette date a une nouvelle fois été repoussé à 1er octobre 2018 cette fois, avec espoir qu'aucun événement fâcheux ne viendrait une nouvelle fois empêcher à cette date, la tenue de cette audience qui marquerait là en réalité, la fin de la procédure, parce que n'est plus attendue à ce stade que le verdict. ■

POINT DE DROIT. Elles traitent de la peine de mort à la dissolution en passant par l'emprisonnement et les amendes.

Les peines principales en droit camerounais



Par Florette Manedong

Le chapitre II du titre II du code pénal camerounais traite des peines principales. Sa première section est consacrée à la peine de mort. L'article 22 parle des conditions préalables à l'exécution : en alinéa (1), toute condamnation à mort est soumise au président de la république en vue de l'exercice de son droit de grâce. L'alinéa (2) stipule que tant qu'il n'a pas été statué par le président de la

république sur la grâce du condamné, aucune condamnation à mort ne peut recevoir d'exécution. (3) la femme enceinte ne subit la peine de mort qu'après son accouchement, et en alinéa (4), aucune exécution ne peut avoir lieu les dimanches et jours fériés.

L'article 23, s'appesantit sur l'exécution : alinéa (1), le condamné à mort est exécuté par fusillade ou pendaison suivant ce qu'il est décidé par l'arrêt portant condamnation.

L'exécution est publique, sauf s'il en est autrement décidé par la décision de rejet du recours en grâce. Alinéa (2), les corps des suppliciés sont remis à leurs familles si elles les réclament, à charge pour elles de les faire inhumer sans aucun appareil. Alinéa (3), le procès-verbal d'exécution et éventuellement un communiqué officiel peuvent seuls être publiés dans la presse. (4) enfin, un décret fixe les conditions d'application du présent article.

La section II évoque l'emprisonnement, de même que l'article 24 : l'emprisonnement est une peine privative de liberté pendant laquelle le condamné est astreint au travail, sauf décision contraire et motivée de la juridiction. L'article 25 traite du pécule. Dans son alinéa (1), le produit du travail du détenu est affecté ainsi qu'il suit : 1/3 au trésor public ; 2/3 à la constitution du pécule. En alinéa (2), les modalités d'application du présent article, notamment les conditions de gestion du pécule sont fixées par voie réglementaire.

Section III, de l'amende. Article 25-1, l'amende. Alinéa

(1) : l'amende est une peine pécuniaire en vertu de laquelle le condamné, personne physique ou morale, verse ou fait verser au trésor public une somme d'argent déterminée par la loi. Alinéa (2), le taux maximum de l'amende applicable aux personnes morales est égal au quintuple de celui prévu pour les personnes physiques. Alinéa (3), Lorsqu'une personne morale est coupable d'un crime pour lequel seule une peine d'emprisonnement est prévue, l'amende encourue est d'un million (1 000 000) à cinq cent million (500 000 000) de francs.

La section IV traite de la dissolution, l'article 25-2 également. Alinéa (1) : la dissolution est la peine capitale susceptible d'être prononcée contre une personne morale. Alinéa (2), la dissolution peut être prononcée à l'encontre d'une personne morale qui a agi en violation de son objet social. Alinéa (3), la décision prononçant la dissolution de la personne morale comporte le renvoi de celle-ci devant la juridiction compétente pour procéder à sa liquidation, à la diligence du Ministère public. ■



 **Observateur
d'un jour**

Présidentielle 2018

Soyez Observateurs d'un jour.

Avec vos photos et vidéos, où que vous soyez,
faites vivre l'élection du 7 octobre dans votre
bureau de vote sur la page facebook

DE GUIBAI GATAMA

